

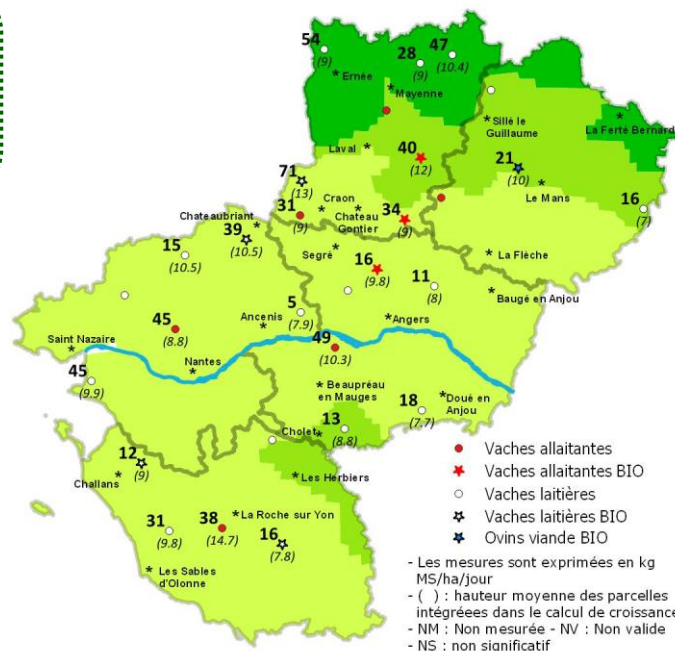
Les orages prolongent la pousse localement

- Reprise possible de pousse
- Vigilance sur la fenêtre de fenaison
- Constituer du stock sur pied

	Croissance moyenne (kg MS/ha/jour) du 12/05 au 19/05)	Hauteur moyenne (cm)
Zone Nord	43	9,5
Zone Intermédiaire	23	9,4
Zone Sud	Nord Loire	30
	Sud Loire	30
MOYENNE REGION	30	9,6

Le niveau de pousse continue sur sa lancée de la semaine dernière.

Les orages du début de semaine vont pouvoir localement maintenir voire redynamiser la pousse sur les semaines à venir.



Une reprise possible de la pousse

Les orages du début de semaine ont apporté de l'eau de façon assez hétérogène sur la région (de 10 à 50 mm au moment de la rédaction). Ces écarts de pluviométrie vont créer des situations très différentes d'une zone à l'autre.

Ainsi, des sols qui avaient une bonne réserve en eau résiduelle et qui ont eu plus de 35 mm devraient voir leur production d'herbe se maintenir au niveau actuel, voire repartir un peu à la hausse et se créer 3 à 4 semaines de production d'herbe supplémentaire. Attention tout de même, le pic de pousse est derrière nous pour cette année et on ne doit pas s'attendre pour la majorité de la région à retrouver des niveaux dépassant 40-50 KgMS/ha/j.

Pour les sols qui avaient des réserves en eau plus faibles ou qui ont reçu entre 15 et 30 mm, on peut s'attendre à un prolongement de la pousse sur les 3 prochaines semaines sans plus.

Pour les sols qui étaient déjà dans une situation de stress hydrique importants et qui n'ont pas reçu plus de 20 mm, on ne devrait pas s'attendre à une reprise significative de la pousse de l'herbe.

La hauteur entrée dans les parcelles reste et restera notre guide, une entrée trop rapide, donc avec trop peu d'herbe pénalisera la flore qui n'a pas encore reconstitué ses réserves racinaires. Visez les 10-12 cm herbomètre et adaptez votre distribution de fourrage complémentaire ou votre chargement

Croissance (kgMS/ha/j)	ares disponibles/UGB							
	15	20	25	30	35	40	50	60
40	6	8	10	12	14	16	20	24
45	7	9	11	14	16	18	22,5	27
50	8	10	13	15	18	20	25	30

Quantité d'herbe offerte en kg MS/UGB/j

instantané en fonction de ce que peut vous fournir votre circuit. Une fois les parcelles pâturées, si l'herbe ne pousse plus, il ne faut pas retourner sur les parcelles au risque de les abîmer.

Les exploitations disposant de plus de 15 jours d'avance et ayant une flore ne permettant pas de se créer du stock sur pied (graminées pures ou fortement majoritaires) peuvent entreprendre une fauche en enrubannage afin de valoriser au mieux une herbe qui va perdre en qualité sur les semaines à venir.

Afin d'éviter d'être à court de stock sur pied immédiat, il est également possible de faire pâturer les prairies un peu hautes, initialement prévues en fauche en fil avant et fil arrière.

Vigilance sur la fenêtre de fenaison

Les prévisions météo laissent la possibilité d'envisager une coupe de foin pour ceux qui ne l'avaient pas encore fait. La vigilance est cependant de rigueur.

En effet, au vu de la pluviométrie, une humidité devrait se maintenir dans les sols et dans les plantes qui ont connu un stress hydrique. Les légumineuses notamment seront d'avantage gorgés en eau et seront de ce fait plus difficile à faire sécher.

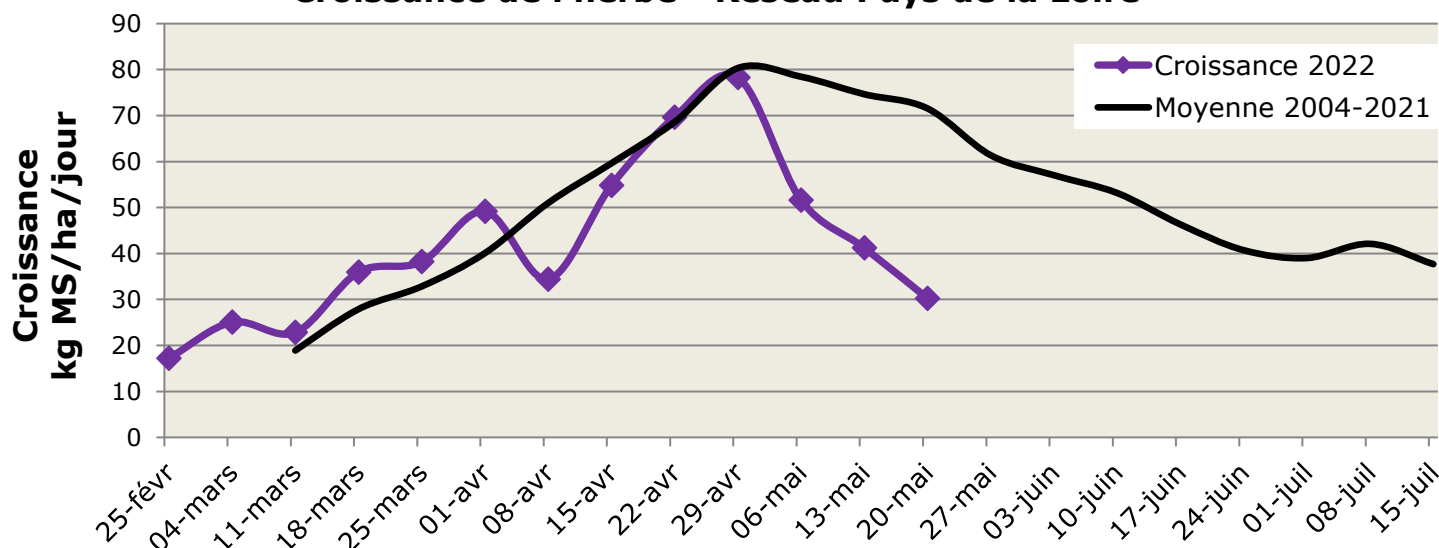
Dans ces conditions, il est primordial de s'assurer une hauteur de fauche de 7 cm minimum pour décoller le fourrage du sol humide et permettre une bonne aération sous l'herbe coupée. Un fanage directement après fauche peut permettre de bien aérer ce que l'on vient de faucher et accélérer le séchage.

Si le pressage se fait avec du foin encore trop humide, laissez les rounds baller à l'extérieur (au champ, sur une plateforme...) jusqu'à ce que ceux-ci se stabilisent !

Constituer du stock sur pied

Certaines parcelles, notamment celles riches en légumineuses peuvent servir à se créer du stock sur pied. La qualité du fourrage sera d'autant meilleure si l'épiaison est déjà gérée sur les graminées. Ainsi, vous pouvez aisément dépasser les trois semaines de temps de retour pour ces parcelles et laisser la prairie constituer de la biomasse. Celle-ci sera consommée au fil avant afin de limiter le gaspillage et un fil arrière sera placé et avancé tous les trois jours si les animaux doivent y passer 4 jours ou plus.

Croissance de l'herbe - Réseau Pays de la Loire



Bulletin pousse de l'herbe Pays de la Loire, une action partenariale :

Chambre d'agriculture Pays de la Loire 02 53 46 62 28 www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
SEENOVIA 02 43 64 12 64 www.seenovia.fr